

Nathalie DAUVOIS

## POÉTIQUE DE LA FORMULE, FORMULES D'UNE POÉTIQUE CHEZ LES LECTEURS D'HORACE

Partie en quête d'une poétique de la formule chez les commentateurs humanistes de l'*Art poétique*, nous sommes loin d'avoir trouvé la matière espérée. Et c'est plutôt dans la manière dont se répondent le commentaire de Lambin et les arts poétiques de ses amis imitateurs d'Horace<sup>1</sup> qu'il nous a semblé voir se dessiner une telle poétique. D'où l'itinéraire un peu sinueux sinon chimérique de cet article qui commence par la lecture du commentaire de Lambin publié en 1561 pour le confronter aux traductions ou aux interprétations qu'offrent Peletier du Mans dans sa traduction de l'art poétique d'Horace de 1541 et son *Art poétique* de 1555 et Du Bellay dans la *Deffence et illustration* de 1549.

La plupart des commentateurs d'Horace pointent au cours de leur étude lexicale un certain nombre des formules qui sont ici la matière de notre réflexion commune, mais jamais de manière exhaustive, rarement en leur accordant l'attention que nous aurions souhaité leur voir leur accorder. Landino par exemple relève les formules ou maximes, *Pictoribus atque poetis/ quid libet audendi semper fuit aequa potestas* (v. 9<sup>2</sup>), *lucidus ordo* (v. 41<sup>3</sup>), *debemur morti nos nostraque* (v. 63<sup>4</sup>), *parturient montes, nascetur ridiculus mus* (v. 139<sup>5</sup>), *veris falsa remiscet* (v. 151<sup>6</sup>), ou *ore rotundo* (v. 323<sup>7</sup>) mais de manière généralement brève et sans s'attarder le plus souvent sur leur formulation. C'est tout juste s'il commente *Ad unguem* (v. 294) comme une métaphore (« *est translatio a junctura lapidum*<sup>8</sup> ») exactement à la manière d'Acron commentant l'emploi de *lima* au v. 291 comme une métaphore pour la correction

<sup>1</sup> D. Lambin, qui suivit avec Pierre de Ronsard et Jean-Antoine de Baïf, les cours de Jean Dorat au collège de Coqueret, suivit le cardinal François de Tournon en Italie, où il rencontra Fulvio Orsini qui le fit entrer dans les bibliothèques privées de la Curie ; il revint en France en 1552 et, après la publication de son édition d'Horace, en 1561, obtint la chaire d'éloquence latine au Collège royal, puis en 1562 celle de grec. Sur Denis Lambin voir la notice et les textes transcrits et traduits par J. Chomarat dans *Prosateurs latins de la Renaissance*, Paris, 1987, p. 436-457, notamment p. 444-449, un extrait de la préface à son édition d'Horace. Sur son commentaire de l'art poétique, voir le mémoire de maîtrise d'Astrid Quillien soutenu en juin 2001 à l'université de Paris-Sorbonne, sous la direction de P. Galland-Hallyn.

<sup>2</sup> « *Licet pictori fingere, licet poetis. Illi coloribus, huic verbis. Licet ergo formare chimeram, formare carnibus humanis vescentes equos. Itaque petimus tanquam poetae hanc veniam, et concedimus tanquam critici et censores, sed tamen non ita a natura discendum est, ut mitibus immitia admisceantur.* » Le peintre a toute liberté dans la représentation, comme le poète. L'un utilise des couleurs, l'autre des mots. Il peut donc imaginer une chimère, ou des chevaux se repaissant de chairs humaines. Nous réclamons cette liberté en tant que poètes et la concédons en tant que critiques et censeurs. Il ne faut pas cependant s'écarter de la nature au point de mêler violence et douceur » [nous traduisons]. Nous citons le texte du commentaire de Landino, publié pour la première fois à Florence en 1482, dans l'édition des *Opera Q. Horatii Flacci Venusini*, Bâle, Heinrich Petri, 1555, p. 915-916, que le lecteur trouvera en ligne sur notre site <http://www.univ-paris3.fr/horace>.

<sup>3</sup> *Ibid.*, *Qui in dispositione versatur.*

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 918-919 : *Non mirum si verba intereant, quando homines omniaque humana pereant.*

<sup>5</sup> *Ibid.*, p. 923 : *Ex apologo Aesopi est.*

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 924 : *Nam hoc poetae est.*

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 929 : « *Eloquio ornato et perfecto, nam forma sphaerica ceteris perfectior est.* »

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 928 : « *Est translatio a junctura lapidum, quae tum denique probatur, cum unguem intra se non recipit.* » « C'est une métaphore, empruntée à l'art de la mosaïque, qui est considéré comme parfait lorsqu'on ne peut introduire un ongle à la jointure ».

et l'émendation<sup>9</sup>. Plus loin à propos de « *aut prodesse volunt aut delectare poetae* » (v.333) Landino s'exclame *optimum poetae consilium*, avant d'expliquer le vers. Mais l'*optimum* porte sur le fond plus que sur la forme<sup>10</sup>. Bade de même loue d'un adjectif (*graphice*) l'excellence des portraits que brosse Horace des *personae* selon les âges de la vie, ou d'un adjectif (*aptum*) l'image de la chimère donnée par Horace au début de son texte. Certes de scolies en index, et d'un commentateur à l'autre nous pouvons reconstituer notre liste de formules à peu près complètement mais ne sont qualifiées de « *sententiae aureae* » par Bade ou Landino que les sentences à portée morale ou philosophique.

En revanche, Josse Bade dans la série des *regulae* qu'il adjoint en 1503 à son commentaire de l'*Art poétique*, reprend et isole quelques-unes des formules qui soutiennent l'édifice complet de la poétique, de *invita Minerva* à *ad unguem*<sup>11</sup>. Il cherche davantage ainsi à rendre cet art didascalique et enseignant, à le convertir à une prose ordonnée en *regulae* prescriptives convergentes qu'à en apprécier la poétique propre, il n'en met pas moins en lumière leur force.

Pourtant Horace est, dans l'épître aux Pisons comme ailleurs, selon le jugement de Quintilien, *plenus jucunditatis et gratiae, varius figuris et verbis felicissime audax*<sup>12</sup>, il illustre parfaitement les principes de l'art que lui-même recommande, moins la nouveauté des idées que le bonheur de l'expression, de la *callida verborum junctura*, de l'ingénieux agencement des mots, qui rend *novum* le *notum* (v. 47-8) à l'éclat que donne à des idées communes « l'ordonnance et jointure » selon la traduction que donne Peletier de *series et junctura* (v. 242). Pourtant si chacun répète le jugement de Quintilien et si grâce rime avec Horace chez tous les poètes français de Marot<sup>13</sup> à Ronsard (« la divine grace / Des beaux vers d'Horace »<sup>14</sup>) jusqu'aux vers satiriques de François Habert :

Puis on parla d'aucuns rimeurs nouveaux,  
De l'argent vif ayant en leurs cerveaux,  
Sans art, sans stile et sans aucune grace,  
Qui toutefois s'estiment un Horace<sup>15</sup>.

L'analyse précise en est rarement tentée surtout s'agissant de l'*Art poétique*. Denis Lambin est un des rares à s'y essayer de manière un peu plus systématique que ses prédécesseurs. Il ne prend pas seulement soin en effet d'analyser certaines formules pour leur caractère sentencieux, faisant du v. 138 un proverbe dont on trouverait trace chez Athénée :

<sup>9</sup> Acron, éd. Bâle, 1555, p. 260.

<sup>10</sup> Il note ensuite que *omne tulit punctum* est une *translatio*.

<sup>11</sup> Il tire ainsi des v. 38-9 « *Sumite materiam vestris, qui scribitis, aequam / viribus* » une règle qu'il formule à l'aide de l'expression *invita Minerva* : « *Quia invita (ut aiunt) Minerva id est repugnante ingenio nihil feliciter attentemus* », alors que la formule est employée par Horace au v. 385. Il commente le célèbre conseil du v. 388, « *nonumque prematur in annum* », « garde le huit ans chez toi », en empruntant une formule qu'Horace a employée plus haut, *ad unguem* (au v. 294) : « ... *nemo carmen audeat edere quod non sit ad unguem castigatum* », marquant bien l'affinité et la cohérence des formules horatiennes entre elles. Nous citons le texte de Josse Bade dans le deuxième volume des *Opera* d'Horace *Sermones et epistolae Quinti Flacci Horatii cum familiari et dilucida explanatione Iodoci Badii Ascensii*, Paris, D. Roce et J. Petit pour Josse Bade, 1503, que le lecteur trouvera également sur notre site.

<sup>12</sup> Quintilien, *Institution oratoire*, X, 1, 96.

<sup>13</sup> Marot, v. 129-131 de l'épître « Au treschrestien Roy de France François premier de ce nom ». Épître liminaire aux Psaumes, éd. G. Defaux, Paris, Bordas, 1993, vol. 2, p. 560 : « Pas ne fault doncqu', qu'aupres de luy Horace / Se mette en jeu, s'il ne veult perdre grace : / Car par sur luy volle nostre Poète... ».

<sup>14</sup> Ronsard, v. 78-79 de l'ode à Calliope, *Odes*, II, 2, in *Odes et Bocages de 1550, Œuvres complètes*, éd. P. Laumonier, Paris, 1973, p. 178.

<sup>15</sup> François Habert, *Les Sermons satiriques du sentencieux poète Horace, divisez en deux livres, interpretez en rimes françoise par François Habert*, A Paris, Michel Fezandat et Robert Granjon, 1551, R5v°.

*Parturient montes, nascetur, &c.] proverbium in gloriosos ostentatores*<sup>16</sup>

rappelant qu'*invita Minerva* est signalé comme proverbe par Cicéron dans un passage du *De Officiis* où est défini le *decorum* moral, ce que la citation permet de bien percevoir, en même temps que la transposition du domaine éthique au domaine poétique et d'une règle de vie personnelle à un principe d'écriture général :

[v. 385] **Tu nihil invita dices s.]** *Minerva artibus omnibus præsse existimatur, ut supra annot. ad Od. XIII. lib. 3. invita Minerva proverbium est : quod explicat M. Tull. off. lib. 1. his verbis. ex quo magis emergit, quale sit decorum illud, ideo quia nihil decet invita (ut aiunt) Minerva, id est, aduersante, & repugnante natura*<sup>17</sup>. *sed huius loci hæc sententia est. Non dubito equidem, quin tu nihil sis dicturus, aut facturus invita Minerva, id est, ego te quidem scio omnia apte, decore, venuste, docte, sapienter dicturum, ac facturum...*

Minerve est réputée régner sur tous les arts, comme nous l'avons dit plus haut dans notre commentaire de l'ode 13 du livre 3. *Invita Minerva* est une formule proverbiale, comme l'explique Cicéron au livre I du *De Officiis* par ces mots : « On voit mieux par là en quoi consiste ce *decorum* dont il s'agit : rien ne peut s'y conformer de ce qu'on voudrait faire *invita Minerva*, comme on dit, c'est-à-dire contrairement à notre nature propre et en dépit d'elle. » Mais dans ce contexte la phrase a ce sens : je ne doute pas que tu te gardes bien de parler ou d'agir en dépit de Minerve, c'est-à-dire, je sais parfaitement que tu parleras et agiras en tout avec à propos, convenance, agrément, savoir et sagesse.

Il relève aussi à l'occasion le caractère métaphorique<sup>18</sup> de certaines formulations par lesquelles Horace applique au langage une comparaison avec la nature qu'Homère avait lui-même appliquée aux générations humaines :

[v.60] **Vt silvæ foliis]** *ostendit à simili, etiam verborum suam esse ætatem.*

Il montre par comparaison que les mots aussi ont leur saison.

De même plus loin il relève lui aussi *ad unguem* (v. 294)

**atque Præsect. decies non castig.]** *id est, non perfectissimè, accuratissimeque poliuit. A marmorariis opificibus ducta tralatio est, ut sup. annotauimus epist. ad August.*

*i.e.* Il ne l'a pas poli très bien, très soigneusement. La métaphore est empruntée à ceux qui travaillent le marbre...

<sup>16</sup> Nous citons le texte de Lambin dans l'édition de Lyon, Jean de Tournes, 1561 : *Quintus Horatius Flaccus, ex fide atque auctoritate decem librorum manuscriptorum, Opera Dionys. Lambini Monstroliensis emendatus : ab eodemque commentariis copiosissimis illustratus, nunc primum in lucem editus*, ici vol. 2, p. 485. Le texte est également consultable sur notre site.

<sup>17</sup> Cicéron, *De Officiis*, I, 31 ; Cicéron parle du comportement de chacun, et Horace transpose le conseil du domaine moral au domaine métatextuel. Voir plus largement le contexte : « *Sic enim est faciendum, ut contra uniuersam naturam nihil contendamus, ea tamen conseruata propriam nostram sequamur, ut etiamsi sint alia grauiora atque meliora, tamen nos studia nostra nostræ naturæ regula metiamur; neque enim attinet naturæ repugnare nec quicquam sequi, quod assequi non queas. ex quo magis emergit quale sit decorum illud, ideo quia nihil decet invita Minerva, ut aiunt, id est aduersante et repugnante natura.* ».

<sup>18</sup> Voir aussi à propos du v. 38 sa remarque: *versate] humeris, & toto corpore. allegoria est, Nam iubet animo versare, & cogitare, quid sustinere ingenio possimus.*

en opérant un rapprochement avec l'épître à Auguste, passage qui renvoyait à la satire 5 où la même expression était employée, dans les deux cas, dans un sens moral, pour désigner un homme parfait, sens transposé ici dans le domaine poétique<sup>19</sup>.

Lambin s'applique ainsi assez systématiquement à replacer les formules de l'art poétique dans l'arrière-plan de l'œuvre poétique d'Horace (ou de Cicéron), du petit monde de ses inventions (ou de ses reprises), tout en montrant bien par la contextualisation à laquelle il procède à la fois la cohérence de l'éthique et du poétique et la spécification des emplois. De même à propos de *ore rotundo*, il ne se contente pas de traduire l'image dans le registre métatextuel par une série qui renvoie à toute la gamme des qualités stylistiques, de l'atticisme de Lysias à la suavité d'Isocrate, mais il renvoie aussi à un autre emploi dans l'œuvre où là aussi l'adjectif a un sens moral :

*ore rotundo] id est, rotunde, presse, enucleate, eleganter, suaviter : non putide, non inepte. non obscure, non biulce, non aspere*<sup>20</sup>. *vide annot ad illum locum saty. vii. lib. 2. totus teres, atque rotundus*<sup>21</sup>.

D'une bouche ronde] c'est-à-dire dans un style rond, précis, dépouillé, élégant, doux non pas affecté, inadapté, obscur, dur, rude. Vois à ce propos mon annotation à ce passage de la satire 7 du l. II...

Il souligne aussi les termes qui appartiennent au vocabulaire habituel d'Horace ainsi de *nugae* employé dans l'épître à Florus aussi bien qu'à plusieurs reprises dans l'*Art poétique* pour parler de bagatelles, de vers sans fond, ni sagesse, *nugae canorae*<sup>22</sup> :

[451] *hæ nugæ s.] verba sunt Horatii, quorum hæc sententia est.*

Lambin relève également avec soin les épithètes qu'emploie Horace à propos des héros repris par la tragédie à l'épopée depuis Achille, *Impiger, iracundus, inexorabilis*, dont il s'attache à montrer, Homère à l'appui, la pertinence des emplois quand la plupart des autres commentateurs se contentaient de raconter la légende et s'attachaient au nom plus qu'à l'épithète, ici exemple parfait d'épithète non oisive. Lambin s'attarde aussi parfois sur les formules qu'emploie Horace pour qualifier un type de style, paraphrasant par exemple une expression figurée comme *sermone pedestri* [v. 95] : *humili et comico*. Il lui arrive aussi, plus rarement, de déplier la densité d'un adjectif par une comparaison de son propre fonds, qui renvoie du registre poétique à un autre. À propos de *dulcia sunt*, il développe l'opposition de la beauté et de la douceur par une comparaison qui en illustre le sens :

<sup>19</sup> *Ibidem*, p. 433 : *& exactis minimum distantia] id est, perfectis, & perpolitis proxima. exigere dicimus ad perpendiculum, ut Verr. 3. [...] Cælius Cic. lib. 8. epist. [...] & T. Linius lib. 30. annalium. [...] & exigere ad unguem dicebantur marmorarii, cum marmorum commissuras ungue explorabant. ex quo exacta dicuntur à Latinis, quæ sunt probata, perfecta, accurata, summo studio, summoque artificio elaborata: & tursus ad unguem factum, perfectum, & perpolitum. ut saty. v. lib. 1. ad unguem Factus homo. [32] & lib. de arte poë. carmen non castigavit ad unguem.*

<sup>20</sup> Cette glose reprend les termes mêmes par lesquels est défini dans les traités rhétoriques de Cicéron l'atticisme, voir notamment le *Brutus*, IX, 35 à propos de Démosthène : *nihil subtiliter dici, nihil presse, nihil enucleate, quo fieri possit aliquid limatius*, et *infra LXXXII, 284 : si quis eos, qui nec inepte dicunt nec odiose nec putide, Attice putat dicere*. À cette précision élégante du style est ici alliée la douceur, la *suavitas* du *delectare* qu'il formule en reprenant les termes de l'*Orator*, 3, 51.

<sup>21</sup> Passage où est fait le portrait du sage, l'homme qui possède l'empire de soi-même, qui méprise les honneurs, autonome, « *in se ipso totus* » tout entier en lui-même, mot explicité par *teres atque rotundus*, lisse et rond.

<sup>22</sup> Horace, *Ép.* 2 du livre II, v. 141 : *Nimirum sapere est abiectis utile nugis...* et v. 322 : *nugae canorae*, les sottises mélodieuses, opposées aux textes fondés en sagesse, selon la formule du v. 309, *Scribendi recte*, etc.

*dulcia sunt*] aliud est pulchrum, aliud dulce. licet hoc ex similitudine formæ muliebris intelligere. sunt enim quaedam mulieres formosæ illæ quidem, sed insuaves, & iniucundæ, sine lepore, & illecebra : alia minus formosæ, sed suauitate, & lepore, atque illecebra commendata. (p. 503-504).

Il y a une différence entre beau et doux, on peut la saisir par rapprochement avec la beauté féminine. Certaines femmes sont belles, mais manquent de douceur et d'agrément, elles n'ont ni charme ni attrait. D'autres sont moins belles, mais plaisent par leur douceur, leur charme et leur attrait.

sens différent du sens rhétorique que restituait par exemple Landino :

*Non satis*] Non satis est habere ornatus orationis, nisi pathetica sit oratio, atque hujuscemodi, ut auditores in quemcumque affectum movere possit [en sorte qu'il puisse susciter chez l'auditeur n'importe quelle passion].

Cette comparaison de Lambin permet de comprendre sa propre appréhension du texte d'Horace qui ne manque pas pour lui de douceur, de charme, d'attrait. La force des formules d'Horace tient à ce charme, cette grâce dont Lambin s'efforce de restituer la nature propre sans lui-même peser ou poser.

Lambin ne se contente pas de mettre en valeur la densité de la plupart de ces formules, comme Denorès qui, en bon pédagogue, insiste sur la valeur conclusive de nombre de formules horatiennes ou Pedemonte qui fait de la brièveté l'axe même de son commentaire. C'est cette façon particulière qu'a ce texte d'approprier le petit monde des inventions horatiennes au domaine de la poétique qui semble retenir son attention. Ces *praecepta* horatiens tiendraient ainsi leur valeur et leur spécificité de s'inscrire de manière particulière dans l'arrière-plan du paysage entier de l'œuvre. Lambin replace d'ailleurs cette œuvre en tant qu'ultime épître, analysée comme telle et pas seulement comme *ars*, à la fin des *Opera* quand l'usage fut si longtemps de l'insérer entre textes lyriques et *sermones*. Les formules de *L'Art poétique* s'inscriraient comme constellation d'une galaxie : microcosme de formules dans un macrocosme poétique, que chacun dès lors a tout loisir de se réapproprier en redessinant sa propre configuration dans l'œuvre d'Horace. Telle est du moins la lecture que, nous semble-t-il, on peut faire à partir de ces deux cas particuliers de réécriture que constituent la Défense et *L'Art poétique* de Peletier.

Peletier en 1541 s'exerce à rivaliser avec les formules horatiennes et y parvient assez souvent. Parfois il atteint la même densité en réussissant à faire tenir la formule en un vers, le plus souvent en dépliant l'expression formulaire d'Horace à la mesure du distique, un peu comme Marot avait plié le verset biblique à la mesure de la strophe<sup>23</sup> :

25-26 : *Breuis esse laboro, / obscurus fio*  
Brieveté je procure, / Ma brieveté rend la matière obscure<sup>24</sup>.

139 : *Parturient montes, nascetur ridiculus mus.*  
Une montagne enceinte apparaîtra / Une souris ridicule naitra (253-4)

151 : *sic veris falsa remiscet*  
Ainsi le vrai avec le faux il lie (276)

<sup>23</sup> Peletier a besoin de 850 décasyllabes pour rendre les 476 hexamètres d'Horace.

<sup>24</sup> Nous citons l'édition récente procurée par Jean Vignes, *L'Art poétique d'Horace traduit en Vers François*, dans la collection des *Œuvres complètes* de Jacques Peletier du Mans, sous la direction d'Isabelle Pantin, Paris, Champion, 2011. Nous renvoyons entre parenthèses aux numéros de vers de cette édition. Ici v. 49-50, p. 110. Cette édition reproduit le texte de 1545 révisé par Peletier.

- 268-269 : *Vos exemplaria Graeca/ nocturna uersate manu, uersate diurna*  
De mon conseil lisez soirs et matins/ Les livres Grecz et les livres Latins (479-80)
- 309 : *Scribendi recte sapere est et principium et fons.*  
Certainement sapience hautaine/ De bien ecrire est la source et fontaine (553-5)
- 317-318 : *Respicere exemplar uitae morumque jubebo/ doctum imitatore*  
C'est mon conseil qu'un vrai imitateur/ soit de la vie humaine spectateur (569-70)
- 333 : *Aut prodesse uolunt aut delectare poetae*  
L'intention des poetes se fonde/ A enseigner ou delecter le monde (595-6)
- 343 : *qui miscuit utile dulci,*  
Qui peut meller profit avec dousseur (616)
- 359 : *quandoque bonus dormitat Homerus*  
Aucune fois dort le savant Homère (644)
- 361 : *Ut pictura poesis*  
La Poesie à la peinture approche (647)

Mais c'est sans doute dans sa réinvention de 1555 qu'il parvient le mieux à rivaliser avec son modèle. Entre temps Du Bellay s'y était exercé lui-même du moins dans le second livre de la *Deffence* avec une très grande liberté. Il y reprenait certaines formules-clés de l'*Art poétique* pour en faire un usage très particulier, presque exclusivement critique. Nous nous arrêterons rapidement sur quelques exemples.

Dans le chapitre II, 2 « des Poètes François », Du Bellay adapte ainsi le v. 309 de l'*ars*, *Scribendi recte sapere est principium et fons*, « ce, qui est le commencement de bien ecrire, c'est le Sçavoir »<sup>25</sup> pour critiquer Marot. Un peu plus loin il traduit littéralement le v. 372 *mediocribus esse poetis/ non homines, non di, non concessere columnae*, « aux Poètes ny les Dieux, ny les Hommes, ny les Coulonnes n'ont point concedé estre mediocres »<sup>26</sup>, pour conclure sa critique en règle des poètes français de son temps. Nous ne reviendrons pas, après les analyses notamment de F. Cornilliat, sur le chapitre suivant dont le développement suit au début les v. 295, *Ingenium.. quia fortunatius arte*, et 408, *Natura fieret laudabile carmen an arte* pour mieux attaquer les poètes du « naturel » et leur opposer l'imitation adaptée au naturel de chacun (des v. 38-40 « *sumite materias...* » au v. 385 « *invita Minerva* ») :

Avant toutes choses, fault qu'il ait ce jugement de cognoitre ses forces [*aequam viribus*, v. 38-39], et tenter combien ses Epaules peuvent porter [*quid valeant umeri*, v. 40] : qu'il sonde diligemment son Naturel, et se compose à l'imitation de celui, dont il se sentira approcher de plus pres. [p.130].

dans un usage très fin des citations d'Horace en forme de tir groupé. Nous nous contenterons de nous arrêter sur le début du chapitre IV où après l'ouverture qui offre une réécriture célèbre de la formule horatienne, *Vos exemplaria Graeca/ nocturna uersate manu, uersate diurna*, « Ly doncques, et rely premierement (ô Poète futur) fueillete de Main nocturne, et journalle les Exemplaires Grecz et Latins », toujours la doctrine contre la nature, du Bellay reprend de manière plutôt audacieuse la formule céléberrime de l'*utile*

<sup>25</sup> Du Bellay, *La Deffence et Illustration de la langue Françoyse*, éd. J.-C. Monferran, Genève, Droz, 2001, p. 123.

<sup>26</sup> Du Bellay, *Ibidem*, p. 126. Voir sur ce point ici même la belle communication de Michel Jourde.

*dulce* du v. 343 à propos de la seule épigramme, là encore pour bien pour se distinguer de la pratique de ses prédécesseurs et notamment de Marot :

Jéte toy à ces plaisans Epigrammes, non point comme font au jour d’huy [...] mais à l’imitation d’un Martial, ou de quelque autre bien approuvé, si la lascivité ne te plaist, mesle le profitable avecques le doulz. [p. 132-133].

On pourrait enfin relever la façon dont il fait un sort à la fin du second livre à tout ce qui concerne la dimension critique de l’écriture, de la lime aux Quintile et Chérile (I, 11 : « [...] Invective contre les mauvais Poètes François » où il évoque « La Lyme de quelque sçavant Homme », selon la formule du v. 291, « qu’etoit ce Quintilie », v. 438) ou la manière dont, à la fin de ce même chapitre, il reprend l’*ut pictura poiesis*, « La Poésie, la quelle est comme une Peinture, et non moins qu’elle, subjecte à l’opinion du vulgaire », pour mieux en détacher son propre jugement. L’Horace de Du Bellay est celui du *judicium* et tout converge à l’illustrer. L’Horace de l’*Art* rejoint ainsi pour lui celui des *Satires*, moins prescripteur que critique, créateur parce que critique.

La façon dont Aneau lui réplique, par formule horatienne interposée, est exemplaire, il ne lui renvoie pas seulement en miroir son exigence critique, se faisant Quintil, il défend ce faisant son Horace, lui aussi aime l’Horace des *Satires*, mais il ne s’agit pas du même. Aneau plébiscite l’Horace du style bas, du style comique et privé, l’Horace de la simplicité. Il convoque ainsi à son tour l’*Ut pictura poiesis* à propos de l’élégie, « Or la pincture est pour plaïre, et resjouir non pour contrister... »<sup>27</sup>. De même qu’il reprend les vers consacrés par Horace à la façon dont l’ordre et l’arrangement (*series juncturaque*) peuvent donner d’honneur à ce qui est pris « au mylieu de la communauté » (*de medio sumptis*) en valorisant les vers précédents<sup>28</sup> plutôt que l’insistance d’Horace sur la *junctura*, pour répondre à la superbe d’un jeune poète aristocrate soucieux d’éloigner l’ode de la chanson vulgaire et lui opposer l’art de Marot :

*Sur toute chose, prends garde que ce Poeme soit esloigné du vulgaire.*

Ceste caution est contre le precept d’Horace : qui veult le Poeme estre tel : que l’honneur d’iceluy soit acquis des choses, et parolles prises au mylieu de la communauté des hommes, tellement que tout lecteur et auditeur en pense bien pover autant faire, et toutefois n’y puisse advenir. Tel (à la verité) que ha esté Marot<sup>29</sup>.

Peletier en 1555 rend à son tour hommage à cet art qu’il connaît si bien en valorisant au contraire cet art de la *junctura*, au point d’en faire le moyen même de son appropriation d’Horace. Il reprend, choisit et réordonne. Alors que tous les grammairiens s’accordent à dire qu’Horace commence par dénoncer les vices de poésie pour aller vers les recommandations, Peletier achève son premier livre par les vices, non sans reprise littérale des formules « Or en cas de vices, se faut bien souvenir du mot d’Horace, que le soin de fuir le mal, souvent nous conduit en un autre mal » [v. 31: *in vitium ducit culpaefuga*] et il donne aussitôt comme exemple la formule du v. 25, *brevis esse laboro, obscurus fio* : « Comme, pour éviter superfluité et être bref, on devient obscur »<sup>30</sup>.

<sup>27</sup> Nous citons le *Quintil horatian* dans l’édition de J.C. Monferran, à la suite de son édition de la *Deffence*, p. 346.

<sup>28</sup> Ceux même que Du Bellay reprendra à la fin du second sonnet des *Regrets*.

<sup>29</sup> Aneau, *Quintil horatian* p. 342. Aneau se réfère ici aux v. 240-244 où Horace expose l’art de partir du « *notum* » (*Ex noto*, v. 240) et du commun (*de medio*, v. 244).

<sup>30</sup> Nous citons l’édition de F. Goyet in *Traité de rhétorique et de poétique de la Renaissance*, Paris, 1990, p. 282. La suite paraphrase les vers suivant jusqu’à ce que Peletier cite explicitement à nouveau Horace pour réunir le

Il choisit en revanche dans son premier chapitre de partir de l'origine de la poésie en convoquant la fin de l'*Art poétique*, le développement d'Horace sur Orphée et la poésie civilisatrice. Le deuxième chapitre s'ouvre de même sur une formule de la fin de l'*Art* : « La question est bien ancienne si le poète est plus à priser pour le Naturel que pour l'étude et artifice...<sup>31</sup> » [v. 408 : « *Natura fieret laudabile carmen an arte* »] et poursuit par une référence explicite aux v. 295-297 : « Democrite en Horace, etc. ». Les exemples sont nombreux en ce début du texte de reprises de formules de la fin de l'*Art poétique* qui prennent souvent la forme de préceptes : « L'art ne peut rien sans le naturel [v. 409-410] [...] C'est chose de conseil, que d'être brief en ses preceptions » [v. 335] », « La Poésie bien proprement est comparée à la Peinture » [v. 361], etc.<sup>32</sup>.

Mais Peletier ne se contente pas de remodeler ainsi l'architecture d'ensemble de l'*Art poétique* d'Horace pour bâtir son propre art, il le réinvente et se l'approprie aussi à l'échelle de chaque chapitre. Le chapitre 4 du premier livre (« De la Composition du Poème en general : Et de l'Invention, Disposition et Elocution ») se prête de manière particulièrement virtuose et appropriée à cet exercice où Peletier mobilise un certain nombre de formules – clés d'Horace dans une perspective et une logique qui lui sont propres. Le chapitre s'ouvre sur ce qui est commun au poète et à l'orateur, puis en vient à ce qui est propre au poème. C'est alors que Peletier mobilise les formules-clés de l'*Art poétique*, les plie à son usage en les réinvestissant et en les réorganisant pour en faire les formules de sa propre poétique. Horace lui permet d'abord de fonder le lien de l'invention à l'élocution, dans une association du v. 40 (*Cui lecta potenter erit res, / nec facundia deseret*) au v. 311 (*uerbaque prouisam rem non inuita sequentur*) :

Car comme dit Horace, celui qui aura bien choisi son sujet, n'aura jamais faute de faconde :  
Les mots suivent volontiers les choses, quand elles sont bien préméditées et incorporées en notre conception.

Ceci fait, il enchaîne avec la disposition à laquelle il taille la part du lion. Horace associait ici, discrètement, à l'invention, *res*, élocution et disposition, en précisant ***nec facundia deseret nec lucidus ordo*** (traduit en 41 par « ni d'ordre tel qu'il faut »). Or Peletier reprend ce point pour faire de l'ordre, de la disposition la clé même de la belle imitation, de la réinvention et de l'appropriation en associant deux formules-clés de l'*Art poétique* celle du v. 41 et celle du v. 131 (***publica materia privati juris erit*** : vous ferez d'une matière prise au domaine public votre propriété privée) autour de l'exemple des *Métamorphoses* d'Ovide. La référence explicite à Horace signale l'opération, avec à chaque fois une belle reformulation de la formule :

Car, comme dit Horace, celui qui aura bien choisi son sujet, n'aura jamais faute de faconde [v. 41] : Les mots suivent volontiers les choses, quand elles sont bien préméditées et incorporées en notre conception [v. 131]. Maintenant, pour montrer combien la Disposition donne de lustre à un Poème : prenons garde à la grande industrie dont a usé Ovide en sa Métamorphose (car ses autres Œuvres ne sont pas dignes de haute louange) quand lui voyant que la matière et la principale invention n'étaient point siennes : il a inventé la manière de lier tant de diverses Fables ensemble, et de donner à toutes leur place si propre, qu'il semble que ce soit une narration perpétuelle. Voilà comment par une Disposition bien dressée, la chose qui était entre les mains du commun, il l'a faite sienne propre [v. 128: *proprie communia dicere* et

début et la fin du texte, « Entre lesquels sont les ornements affectés, qu'Horace appelle bien proprement ambitieux » (v. 246), dans une belle synthèse qui tranche le débat entre Aneau et Du Bellay.

<sup>31</sup> Peletier, *Ibidem*, p. 244.

<sup>32</sup> Peletier, *Ibidem*, p. 245, 246, 248.

v. 242-243 : *tantum series juncturaque pollet, / tantum de medio sumptis accedit honoris*]. Voilà le moyen de choisir ses arguments et son Sujet : et comme, encore que nous les prenons devant tout le monde, nous ne serons point pourtant accusés de larcin. Voilà **comme disait Horace qu'une matière publique devient privée**. [v. 131 : *Publica materies privati juris est*]<sup>33</sup>.

Peletier fait exactement ce dont il est en train de parler, il recompose l'*Art poétique* d'Horace pour en faire son bien propre et il le fait en se réappropriant (avec plus de panache, de sûreté et de densité qu'en 1541 le plus souvent), les formules d'Horace, signaux et matériaux, dûment balisés, de sa réinvention. Il ne se contente pas de rapprocher des formules horatiennes voisines de sens et éloignées dans le texte, de remettre en ordre la poésie horatienne ainsi des deux formules voisines des v. 40-41 (*cui lecta potenter erit res, nec facundia deserit*) et 311 (*verba provisam rem non invita sequentur*). Il les réorganise autour d'une réflexion sur l'ordre, la  *junctura* sur laquelle il fonde, grâce à un subtil assemblage de différents passages d'Horace, sa propre théorie de l'imitation et de l'invention. La double référence à Horace lui permet ici de soumettre d'autres formules horatiennes et cette fois sans le signaler avec une très grande liberté, ainsi du *in medias res* (v. 148) Il enchaîne en effet ainsi :

Voilà comment, encore que nous ayons pris notre thème **au beau milieu** du Poème d'Homère :

Et pour bien confirmer qu'il ne s'agit pas ici d'une simple reprise lexicale mais bien d'une réorganisation des formules-clés de l'*Art poétique* soumises à un nouveau dessein, il poursuit en développant et explicitant les formules des v. 147 et 148 :

nous en faisons **notre propre** : pourvu que nous ne nous arrêtons à ne sais quelle curiosité de suivre tout le fil de l'Auteur dont il est pris, ainsi que font ceux qui prennent la rivière pour guide :

ce qui est une manière pour lui d'interpréter le v. 132 de l'*Art poétique* (*publica materies privati juris [...] si non circa vilem patulumque moraberis orbem* : si vous ne vous attardez pas parcourir le circuit banal et ouvert à tous) à la lumière des v.147 (il ne commence pas à raconter la guerre de Troie *ab ovo*) et 148. Jusqu'à retrouver le point d'articulation du raisonnement d'Horace au vers suivant : *Nec verbo verbum curabis reddere fidus / interpres* (v.133) :

et que la honte ne nous empêche point de nous départir des raisons particulières trop recherchées en l'Auteur, qui peut être n'y pensa oncques : et que nous ne nous amusons à traduire les passages de mot à mot, à la mode des fideles translateurs.

En réorganisant ainsi autour de quelques formules aisément identifiables car célèbrissimes, très fréquentées, des passages proches dans le texte d'Horace, Peletier leur donne une orientation nouvelle, faisant œuvre propre, sans rien perdre de l'élégance, de la grâce et de l'efficacité horatienne, tout en mettant en lumière la pratique même de l'imitation dont il est en train de faire la théorie<sup>34</sup>.

<sup>33</sup> Peletier, *Ibidem*, p. 253.

<sup>34</sup> Sans renoncer non plus à rendre hommage à son maître comme le montre bien le passage consacré au chapitre 6 aux traducteurs qui se servent de ce passage d'Horace, qu'il cite alors en toutes lettres en latin, pour excuser la liberté de leurs traductions, alors qu'il s'agit comme le rappelle Peletier pour Horace du « Sujet Poétique ».

Quand les commentateurs de l'Art poétique, les *grammatici*, des grammairiens médiévaux à Josse Bade, ne peuvent que se contenter d'anticiper à propos de *lucidus ordo* sur le *in medias res*, ainsi Josse Bade par exemple formulant en ces termes sa règle à la suite du v. 41 :

*Ordo autem decens in poemate fere vult vela a medio rei vel post medium narrationem auspicari*<sup>35</sup>.

Peletier peut recomposer à loisir le texte en réinsérant les formules-preuves de la *facundia* dans un nouvel *ordo lucidus*, enchaînant le vers 41 (*nec facundia deseret*) qui associe invention et élocution, le v. 131 qui traite de l'imitation et de l'appropriation d'une matière antique (*Publica materies privati...*) grâce à la convocation du v. 148 (*in medias res*) qui lui-même engendre la reprise de la formule *nec verbo verbum*. Ainsi est remaçonnée autour de quelques formules horatiennes toute la doctrine de l'imitation propre à Peletier qu'il va pouvoir amplifier au chapitre suivant.

Mais le tour de force ne s'arrête pas là, Peletier met au service, soumet et intègre à cette question de l'ordre dont les éditeurs modernes, F. Goyet aussi bien que J.-C. Monferran et M. Jourde dans leurs éditions montrent qu'elle est au cœur de sa conception (ils citent le proème sur le premier livre de l'Algèbre : « Car qu'y a il au monde plus beau que l'ordre. A tous ouvrages qu'y a il que l'ouvrier se puisse duement approprier si ce n'est la forme, etc. ? »<sup>36</sup>) mais aussi du commentaire de Denorès<sup>37</sup>, d'autres formules-clés de la pensée horatienne. Peletier reprend ainsi avec beaucoup de liberté les deux passages d'Horace consacrés au temps nécessaire à la décantation d'une œuvre, le v. 388 (*nonumque prematur in annum ; garde le huit ans chez toi*), qui devient « il faut laisser refroidir la chaleur de notre invention<sup>38</sup> », enchaîné comme chez Horace par une référence au jugement (v. 386 : *id tibi iudicium est, ea mens* : « Il faut du jugement et de la mémoire ») et le lien établi au v. 291 entre le temps et l'émendation (*limae labor et mora*). Le tout articulé autour de la comparaison de la poésie et de la peinture, dont il reprend la distinction entre l'œuvre qui plaît au premier regard (*placuit semel*) et celle sur laquelle on revient (v. 365) mais dans une optique de correction (v. 293 : « *multa dies et multa litura corecuit...* ») là encore pour finir par mettre l'ensemble au service du primat de l'ordre.

Puis après longue surséance, **faut retourner sur notre besongne**. Et lors pour la nouvelle délibération que nous y apporterons, il nous semblera que ce sera un image tout neuf : **Comme nous voyons que font les Peintres**, lesquels mettent leur tableau à part, cependant qu'ils pensent à un autre labeur. Puis quand leur avis les prend, ils se viennent remettre dessus : et sont tout ébahis qu'à la première vue qu'ils jettent dessus, ils reconnaissent leurs traits pour tout autres qu'ils ne les avait laissés, s'ébahissent comment telle et telle faute leur était échappée, et comme ils ne s'étoient avisés d'un tel trait et d'un tel : corrigent, acoutrent, redonnent le jour, retracent les ombres : et enfin parfont leur ouvrage. Ainsi **le Poète laissera reposer sa Composition** : afin qu'après s'être rafraîchi du premier labeur, il se mette en reconnaissance: là où le premier sera, d'**aviser si l'ordre est bon ou prepostere**<sup>39</sup>.

<sup>35</sup> Josse Bade, *Opera*, 1503, fol. 5r°, en ligne sur notre site.

<sup>36</sup> Peletier, *Traité de rhétorique*, p. 282.

<sup>37</sup> Qu'il emprunte en partie à Denorès (« *Poematis forma non ex inventione sed ex dispositione* » p. 1225, *Opera*, éd. Bâle 1555), mais en gommant l'équilibre introduit par Denorès entre élocution et disposition et aussi la prudence de certaines formules. Voir l'édition de J.-C. Monferran et M. Jourde et leur introduction sur l'importance du commentaire de Denorès.

<sup>38</sup> Formule dont Jean Lecointe suggère qu'elle combine dans la lignée de Vida doctrine de l'inspiration et pratique de l'émendation chère à Quintilien autant qu'à Horace. Voir *L'idéal et la différence*, Genève, Droz, 1993, p. 504, cité par les éditeurs de Peletier, p. 285.

<sup>39</sup> Peletier, *Art poétique*, p. 254.

En un seul chapitre on a ainsi condensé et approprié à la dynamique propre de cet art poétique, l'essentiel de la pensée horatienne. L'ensemble procède de la reprise de quelques formules imitées *verbum e verbo* ou librement « départies des raisons particulières trop recherchées en l'auteur » qui permettent à Peletier d'inventer et de ciseler ses propres formules sur le patron de celles de son mentor. Le tout fondé sur une lecture attentive et sélective notamment de Denorès. Peletier offre par là même une nouvelle lecture d'Horace, un Horace du *lucidus ordo*. Il met en lumière la cohérence de l'enchaînement des idées chez Horace, pas à la manière des grammariens en extrapolant mais en illustrant. Un ordre lumineux qui au bout du compte illustre principalement sa doctrine de l'imitation comme remise en nouvel ordre.

Là où un Vadianus<sup>40</sup> par exemple suit Horace, le cite abondamment à propos des chapitres clés de sa poétique<sup>41</sup>, mais comme autorité, sans intégrer sa poétique à son art, Du Bellay et Peletier en offrent à la fois une illustration et une interprétation qui passe par la reprise et la combinaison des formules, par la conscience aiguë de l'art propre à cet art que le seul commentaire de Lambin nous semble commenter comme tel, comme microcosme de formules dont chaque nouvelle *junctura* accomplirait à l'échelle non plus de l'expression mais de l'ensemble le principe : faire du *notum* du *novum* (v. 47-48) du nouveau à partir du connu.

<sup>40</sup> Vadianus, *De poetica et carminis ratione*, éd. crit. P. Schäffer, Munich, 1973.

<sup>41</sup> Tit. 1: *Quid sit poetica et quae ejus praestantia*. Le chapitre s'ouvre sur les définitions de Diomède : (*est fictae veraeque narrationis congruenti rythmo vel pede composita metrica structura*) mais cite bientôt Horace (*aut prodesse volunt aut delectare poetae*, *ibid.*, p. 14) et enchaîne avec la comparaison de la poésie et de la peinture en citant le début de l'*Art poétique* (*Pictoribus atque Poetis quidlibet audendi semper fuit aequae potestas*, *ibid.*, p.16). Le chapitre 9, *Naturane an arte Poetam faciat ?*, cite les deux passages d'Horace sur le sujet, d'abord le v. 295, puis les v. 418-410 dont il a pris son titre.